



**Déclaration liminaire CFDT
au Comité Social d'Administration des DDI
du 18 mai 2026**

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

En préambule la **CFDT** souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire général M. Stoskopf. Nous espérons avoir avec vous un dialogue social revigoré et de qualité. Nous sommes d'ailleurs disponibles pour un échange en bilatéral avec vous.

Tout d'abord, nous pensons avec émotion aux victimes des guerres en Ukraine et en Iran, rappelant que derrière chaque conflit il y a des vies brisées, des familles meurtries et une humanité qui souffre.

Ces guerres ont des répercussions concrètes sur les dépenses énergétiques et même plus, sur l'ensemble des dépenses des agents. Ainsi, l'impact financier de la hausse des coûts de carburant pour les collègues n'est pas neutre. Par exemple, pour un agent habitant à 50 km de sa DDI cela représente un surcoût de l'ordre de 100 €/mois, ce qui n'est pas rien, très loin s'en faut.

Alors que des initiatives ont été prises dans quelques DDI dès le début du conflit (augmentation des jours de télétravail exceptionnel, co-voiturage) la **CFDT** note que le MI n'a pris aucune décision permettant de soulager la charge financière de tous les agents. La circulaire du 5 mai arrive bien tardivement même s'il vaut mieux tard que jamais. Pour la **CFDT** le MI n'a pas été à la hauteur, il aurait dû agir bien avant et donner des consignes plutôt que d'attendre sagement une circulaire qui a failli ne jamais arriver.

Pour la **CFDT**, cette circulaire doit concerner tous les agents, notamment les plus précaires et les laissés pour compte du télétravail, notamment les secrétaires, les assistants de contrôle et les contractuels. Nous rappelons que ces agents, la plupart du temps interdits de télétravail sont parmi ceux qui ont les plus bas revenus et qui sont le plus impacté par la hausse des carburants... mais pas que, car beaucoup de prix sont en augmentation.

La **CFDT** demande donc une mise en place généralisée du télétravail exceptionnel dans toutes les DDI, en permettant à tous les agents d'augmenter, durant le temps de la crise, leur nombre de jours de télétravail jusqu'à 3 jours. C'est une application simple de la circulaire, qui aurait dû être mise en place il y a 3 mois et que nous vous demandons non pas de l'appliquer mais de la faire appliquer dès aujourd'hui et à tous les agents.

Concernant les super pouvoirs des préfets suite notamment aux textes de loi de ces dernières années, la **CFDT** se montre inquiète, préoccupée... Par exemple, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 30 juin 2025, le renforcement du pilotage préfectoral sur les missions de la DGCCRF se traduit par une évolution préoccupante du sens des contrôles. Là où les agents intervenaient sur la base de programmations construites et d'analyses de risques, ils sont désormais de plus en plus mobilisés dans des opérations à forte visibilité répondant à des attentes conjoncturelles, voire politiques.

Pour la **CFDT** cette instrumentalisation place les agents en tension avec les principes fondamentaux du service public — neutralité, impartialité, objectivité — et fragilise profondément le sens de leurs missions.

Pour finir nous tenons à évoquer la situation au sein de la DDETS 38 dans laquelle l'ambiance au travail et le mal être des agents se dégradent fortement au point de devenir très inquiétants, critique. Cette situation est connue de tous, direction, préfecture, ministères et

pourtant elle devient hors de contrôle. Pour la **CFDT** peu importe les raisons, chacun doit prendre ses responsabilités et notamment le MI. Il est le pilote des DDI et doit s'assurer que les conditions de travail des agents et le dialogue social local reviennent à une normalité, ce qui n'est plus du tout le cas actuellement. Par conséquent, c'est au MI, en lien avec les ministères concernés de prendre toutes les mesures nécessaires pour stopper cette situation devenue inadmissible au sein de la DDETS 38.

La **CFDT** n'a pas la solution mais pense qu'un audit d'inspection pourrait être un bon préalable permettant une mise à plat des problèmes.

Quoi qu'il en soit la situation ne peut pas rester en l'état, il revient à chacun d'agir et cesser de dire ce n'est pas moi c'est l'autre.